

# Procès-Verbal du Conseil Municipal

## du 18 décembre 2024

Commune de Saint-Etienne-les-Orgues

Madame le Maire, Présidente, ouvre la séance à 18 heures 00 et désigne Madame Anne-Marie MONTANO en qualité de secrétaire de séance.

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Excusé (e)	Donne procuration à
Patricia PAUL	Oui			
François BERGNA	Oui			
Christine SANTUCCI	Oui			
Emmanuel DJAKOVIC	Oui			
Patrick DOULIERY	Oui			
Sylvie CAGNICOLAU		Oui	Oui	/
Hélène CASTA		Oui	Oui	Monsieur François BERGNA
Serge MEOLA	Oui			
Steve PREVOST		Oui	Oui	Madame Patricia PAUL
Emilie VALETTE		Oui	Oui	Monsieur Emmanuel DJAKOVIC
Anne-Marie MONTANO	Oui			
Noel BERTRAND	Oui			
Khaled BENFERHAT		Oui	Oui	Madame Sylvie MATHIEU
Philippe VUILQUE	Oui			
Sylvie MATHIEU	Oui			

Madame le Maire rappelle les points inscrits à l'ordre du jour du conseil :

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2024 ;
2. Prêt Relai – Restauration Notre-Dame de Lure ;
3. Création de Poste – Agent d'accueil et d'entretien de la médiathèque ;
4. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Principal de l'exercice précédent pour l'exercice 2025 ;
5. Décision Modificative n°2 – Budget Eau et Assainissement ;
6. Décision Modificative n°3 – Budget Eau et Assainissement.

Madame le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : le vote du plan de financement de la deuxième tranche de la restauration de Notre-Dame de Lure.

Accepté à l'unanimité, ajout d'un point 2 bis à l'ordre du jour.

Monsieur Philippe VUILQUE propose d'ajouter à l'ordre du jour une aide à Mayotte. Madame le Maire informe que Monsieur Daniel SPAGNOU, président des maires des Alpes-de-Haute-Provence, va étudier sur ce qui pourrait être mis en place par les communes du département.

Madame le maire remercie l'ensemble du conseil municipal, l'équipe de la majorité comme l'opposition, pour le travail effectué sur l'ensemble de l'année.

Patricia PAUL : Je souhaite faire un retour sur les projets réalisés et commencés en 2024 :

- Les travaux informatiques de l'école sont bientôt terminés
- Des chemins communaux et le quartier des caissiers ont été rénovés
- Le parking végétalisé de la maison de santé a été construit
- Les travaux d'amélioration de la médiathèque ont bien avancés et seront terminés à la fin du mois
- Les travaux de rénovation de Notre-Dame de Lure ont bien avancés, la 1<sup>ère</sup> phase est terminée

- J'ai pu signer un engagement avec IT04 pour porter une étude sur la rénovation du réseau d'eau au sein du cœur du village. Nous allons y travailler conjointement avec nos services. Aussi, les travaux sur le réseau effectués cette année ont permis de faire des économies sur l'achat d'eau.

Je remercie aussi la Région, son vice-président David GEAHNT, le département, la communauté de communes et l'Etat qui nous ont aidés dans ces projets.

De plus suite à la manifestation d'octobre rose nous avons pu remettre un chèque de 1 844 € à la ligue contre le cancer.

Emmanuel DJAKOVIC : Je reviens sur la voirie, les mesures compensatoires demandées à ENEDIS ont été effectuées gratuitement au profit de la commune.

Patricia PAUL : Je rappelle que c'est l'ancienne municipalité qui avait autorisé le passage pour le raccordement des panneaux photovoltaïques de Cruis.

### Point 1 - Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2024

Sylvie MATHIEU : Je trouve que les procès-verbaux ne sont pas assez exhaustifs. Notamment sur les plans de financement.

Quant au dernier procès-verbal, il est incomplet car il n'y a pas les questions sur les chiens de troupeaux, même quelques mots.

Patricia PAUL : Ces échanges avec le public sont importants mais il est compliqué de retranscrire 1h de débat sur le sujet.

Philippe VUILQUE : D'expérience je suis d'accord et pas d'accord. On peut très bien rajouter une phrase pour permettre d'explicitier les questions qui ont été évoqués.

Patricia PAUL : Pour parler des chiens de troupeaux, le sous-préfet de Barcelonnette prévoit une réunion en janvier car je lui ai fait part de mon inquiétude quant aux nombreux courriers que je reçois en mairie et que je prends aujourd'hui comme des attaques personnelles au vu de leur contenu.

Sylvie MATHIEU : Qui sera présent à cette réunion ?

Patricia PAUL : Nous ne le savons pas encore, c'est la préfecture qui s'en occupe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

*Note : les plans de financement votés en conseil municipal seront rajoutés sur les procès-verbaux, en plus de ceux déjà présent sur les délibérations correspondantes affichées en mairie.*

**Point 2 - Prêt Relai – Restauration Notre-Dame**

Exposé des motifs par Madame le Maire.

Patricia PAUL : Comme pour la maison de santé pluriprofessionnelle nous allons demander un prêt relai en attendant le versement des subventions. Après consultations de plusieurs banques nous avons choisi l'offre la plus avantageuse, François BERGNA va nous en parler et Serge MÉOLA va nous donner des informations sur l'avancement des travaux.

J'en profite pour remercier l'entreprise Girard qui a fait un travail formidable sur ce chantier.

*Présentation du prêt par Francois BERGNA.*

François BERGNA : On va essayer de négocier les frais de dossiers. Dès l'encaissement des subventions nous rembourseront.

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Patricia PAUL : Je voudrais associer à ce projet l'Association Sauvegarde de Notre-Dame de Lure qui est présente à nos côtés sur ce chantier.

*Point sur les travaux par Serge MÉOLA.*

Serge MÉOLA : Les travaux se sont terminés jeudi dernier et nous avons réceptionné le chantier sur place. Aussi, les entreprises se sont rendues compte du danger des intempéries et ont pu terminer à temps. Par ailleurs, une bâche a été installée pour protéger la toiture cet hiver. Pour 2025 nous espérons que les travaux débiteront d'ici avril 2025. Pour la toiture nous ferons les charpentes en 2025 et la pose des lauzes en 2026. Pour l'intérieur nous prévoyons une tranche optionnelle en 2027.

François BERGNA : L'ouverture au public est prévue pour la fin de la 2<sup>e</sup> tranche (2026).

Patricia PAUL : Merci beaucoup Serge.

<b>Point 2 BIS – Vote du plan de financement et des demandes de subventions – Notre-Dame de Lure 2<sup>e</sup> Tranche</b>
--

Présentation du plan de financement par Madame le Maire.

Patricia PAUL : L'architecte a choisi de reposer des Lauzes sur la chapelle, c'est aussi le choix des habitants. Il faut savoir que nous avons des problèmes pour la livraison des Lauzes.

Serge MÉOLA : En effet c'est difficile d'en trouver. Nous allons planifier la venue des lauzes au printemps, les stocker et les installer ensuite.

Patricia PAUL : La tranche ferme englobe 2025 et 2026 et la tranche op cette tranche ferme. Pour engager ces travaux il nous faut donc demande Je précise que ce plan de financement va possiblement être modifié car je vais demander de la DSIL ainsi que la dérogation pour permettre 100% de financement car c'est un monument classé.

Serge MÉOLA : Quelques précisions :

- Pas de fouilles archéologiques prévues en 2025/2026
- Une convention va être signée avec fondation du patrimoine pour récolter des dons pour la rénovation de NDL, déductibles à 75% des impôts. D'ailleurs il est déjà possible de faire des dons sur le site de la fondation.
- Je vais relancer la fondation Berne pour que ce projet soit financé aussi par cette fondation.

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Plan de financement voté :

## Restauration Notre-Dame de Lure - Travaux

## DEPENSES

Types de dépenses	TRANCHE FERME		TRANCHE OPTIONNELLE	TOTAL
	Phase 1 : 2025	Phase 2 : 2026	Phase 3 : 2027	
	Consolidation, couverture charpente et mise hors d'eau	Élévations, enduits et couverture Lauze	Intérieur et aménagement extérieurs	
Maconneries / Pierre de taille	203 495,80 €	245 008,90 €	498 375,26 €	946 879,96 €
Charpente / Couverture	288 864,40 €	169 050,40 €	0,00 €	457 914,80 €
Vitrail	0,00 €	44 808,00 €	0,00 €	44 808,00 €
Campanile	0,00 €	24 400,00 €	0,00 €	24 400,00 €
Menuiserie	0,00 €	20 100,00 €	0,00 €	20 100,00 €
Aléas (5%)	24 618,01 €	25 168,37 €	24 918,76 €	74 705,14 €
<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX</b>	<b>516 978,21 €</b>	<b>528 535,67 €</b>	<b>523 294,02 €</b>	<b>1 568 807,90 €</b>
Maitrise d'œuvre	53 964,42 €	15 647,73 €	15 647,73 €	85 259,88 €
CSPS (1%)	5 169,78 €	5 285,36 €	5 232,94 €	15 688,08 €
Bureau de contrôle (2%)	10 339,56 €	10 570,71 €	10 465,88 €	31 376,15 €
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>586 451,97 €</b>	<b>560 039,47 €</b>	<b>554 640,57 €</b>	<b>1 701 132,01 €</b>

## RECETTES

Financeurs	Phase 1 : 2025	Phase 2 : 2026	Phase 3 : 2027	TOTAL
	Consolidation, couverture charpente et mise hors d'eau	Élévations, enduits et couverture Lauze	Intérieur et aménagement extérieurs	
Région SUD-PACA	172 245,42 €	160 508,93 €	160 516,37 €	493 270,72 €
Taux	29%	29%	29%	29%
DRAC	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €
Taux	43%	45%	45%	44%
CCPFML	46 916,16 €	37 522,64 €	33 196,09 €	117 634,89 €
Taux	8,0%	6,7%	6,0%	6,9%
Autofinancement	117 290,39 €	112 007,90 €	110 928,11 €	340 226,41 €
Taux	20%	20%	20%	20%
<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>586 451,97 €</b>	<b>560 039,47 €</b>	<b>554 640,57 €</b>	<b>1 701 132,02 €</b>

**Point 3 - Création de Poste – Agent d'accueil et d'entretien**

Présentation des motifs par Madame le Maire.

Patricia PAUL : Il s'agit d'une régularisation du tableau des emplois. Aussi, sur la médiathèque il va y avoir plusieurs changements. Je remercie l'agent qui était en contrat de remplacement pour son travail. Du fait du changement d'agent, la médiathèque sera ouverte plus souvent.

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

**Point 4 - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget Principal de l'exercice précédent pour l'exercice 2025**

Présentations des motifs par François BERGNA.

*Il s'agit des mêmes motifs chaque année, dont le vote permet le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025.*

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

**Point 5 - Décision Modificative n°2 – Budget Eau et Assainissement**

Présentations des motifs par Madame le Maire et François BERGNA.

François BERGNA : Malheureusement avec le changement de nomenclature, il y a eu des erreurs sur notre logiciel. Normalement sur l'année prochaine cela devrait se stabiliser.

Patricia PAUL : Au département et au SDIS il y a aussi des anomalies qui sont beaucoup plus grandes.

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

**Point 6 – Décision Modificative n°3 – Budget Eau et Assainissement**

Présentations des motifs par Madame le Maire et François BERGNA.

<b>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal</b>	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Philippe VUILQUE : Je profite de cette DM pour parler de l'eau. Je rappelle pas passé pour l'annulation du transfert de l'eau.

Dans le groupe de travail avec lequel j'ai pu échanger, il a été envisagé une facturation au trimestre pour l'eau, nous devrions continuer de réfléchir à ce sujet.

Patricia PAUL : J'ai demandé à nos services de l'eau de travailler sur ce sujet, c'est en cours. Il faut aussi que notre logiciel puisse s'adapter. C'est une très bonne idée.

Philippe VUILQUE : On pourrait imaginer, sans avoir un relevé, d'avoir un prorata de la consommation puis une facture de régularisation le trimestre suivant.

Patricia PAUL : Nous avons déjà essayé de le mettre place mais il y avait eu de nombreux problèmes sur notre logiciel.

## Questions Diverses

### 1 – Site internet de la commune

Patricia PAUL : Nous avons eu des soucis avec notre prestataire, des problèmes de relationnels notamment. Cela a pris de grandes proportions avec notamment l'absence de publication des conseils municipaux sur le site internet.

Noel BERTRAND : Le prestataire a gardé les codes donc il est impossible pour nous de le modifier.

Patricia PAUL : La médiathèque peut publier quelques annonces mais c'est tout, impossible de publier le conseil municipal en ligne.

Noël BERTRAND : Est-ce que nous sommes obligés de passer par un prestataire ? Où l'on peut faire ça en interne.

*Discussion sur les solutions possibles.*

**Fin de séance : 18 :52**

## QUESTIONS ET REMARQUES DU PUBLIC

- 1) Demande d'explication sur l'aménagement de la station de Lure
- 2) Demande d'explication concernant le permis de construire de la société TOTEM sur la Montagne de Lure.

Fait à Saint-Etienne les Orgues, le 19 décembre 2024.

Le Maire, Patricia PAUL.



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID : 004-210401782-20241218-PV\_CM\_18\_12\_24-AR